



Assemblée générale du 5 février 2022

L'assemblée générale 2022 de l'APAQS s'est tenue le 5 février à l'École Tomi Ungerer avec une participation de 65 adhérents à jour de leur cotisation (dont 33 pouvoirs). Cinq nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre. Dans la salle, deux invités : Lamia Bensarsa-Reda, maire de Juvisy et Robin Reda, député de l'Essonne.

1. Rapport moral

Après avoir remercié les participants de leur présence, la présidente Viviane Thoueille a rappelé que L'APAQS est une association loi 1901, neutre et indépendante, dont l'objectif est une participation active à l'aménagement du Quartier Seine de Juvisy et de la *Zac Bords de Seine Aval* d'Athis. Ses revenus proviennent exclusivement des cotisations de ses adhérents.

2. Rapport d'activité

Depuis notre dernière assemblée générale du 1^{er} février 2020 et en raison des restrictions sanitaires, notre conseil d'administration n'a pu se réunir que quatre fois en 2020 et trois fois en 2021.

Rencontres avec Mme le maire : une fois en 2020 (17 janvier) et deux fois en 2021 (7 janvier ; 12 avril par téléphone). Le 19 janvier 2022, notre secrétaire a pu lui soumettre nos questions à sa permanence hebdomadaire du mercredi.

Nous avons participé au Comité de quartier d'octobre 2021, ainsi qu'aux réunions publiques sur le tramway (18 novembre 2021) et le PLU (7 décembre 2021).

Nous avons publié deux *Seine Info* : le n°49 (mars 2020) sur la circulation et le n°50 (avril 2021, distribué à 2 500 exemplaires, y compris dans la ZAC Bords de Seine d'Athis) avec appel à dons pour financer le lancement d'une étude sur l'aménagement des rives de Seine.

Plusieurs courriels sont envoyés aux adhérents (actuels ou anciens) qui utilisent *Internet* (77) et courriers distribués à ceux qui n'en disposent pas (43). Enfin, rappelons que nous tenons également à jour notre site internet <https://apaqs.fr> depuis plusieurs années, grâce à notre secrétaire adjoint Didier Clermonté.

Nous avons obtenu (en coordination avec la mairie) le renouvellement des contremarques pour utiliser les couloirs de la gare RER tant que les travaux SNCF ne seraient pas terminés. Ce sera plus difficile maintenant...

Et puis, toujours, nos demandes réitérées de remise en place de la boîte aux lettres jaune de *La Poste* à la gare, avec des courriers envoyés à la direction de Créteil, puis de Paris et copie aux élus.

Nous poursuivons les démarches auprès de la préfecture pour obtenir le régime de déduction fiscale des dons faits aux associations d'intérêt général.

Le plan de circulation présenté par l'APAQS, destiné à limiter le trafic des poids lourds au seul pont de Draveil et comprenant notamment une adaptation de l'entrée de la gare routière Danaux, n'a pas été pris en compte : pas plus que des mesures de lutte contre la vitesse quai Timbaud : chicane, feux "récompense"...

Notons enfin les animations de l'association *Alternat* qui nous ont été proposées : conférences, expositions, croisières de la péniche Bali, lorsque les conditions sanitaires le permettaient.

3. Rapport financier de l'exercice 2021

Notre trésorier Denis Dubray rappelle que nos ressources dépendent exclusivement des adhésions annuelles. Le bilan fait ressortir un solde positif de 276,23 €, duquel il faut déduire les 835 € reçus au titre de dons (non encore été utilisés) pour financer l'étude sur la mise en valeur des rives de Seine. Nos dépenses ont donc en réalité dépassé nos entrées de 558,77 €...

Les rapports, moral, d'activité et financier, ont été approuvés à l'unanimité des présents.

4. Renouvellement partiel du Conseil d'administration

Le conseil d'administration présenté à l'assemblée sera composé de 11 membres, dont deux nouveaux arrivants : Pierre Leroy et Jean-Marie Znamiec, **élus à l'unanimité**. Le conseil se réunira le 16 février prochain et élira son nouveau bureau.

La composition du conseil d'administration 2022 est donc la suivante :

Élisabeth BABILOTTE	Patrice MONCEAUX
Didier CLERMONTÉ	Sara MOREAU
Denis DUBRAY	Éric SAPIN
Jean-Pierre FRONTIER	Viviane THOUEILLE
Kelly GONCALVES	Jean-Marie ZNAMIEC
Pierre LEROY	

5. Discussion générale

Madame le maire a été invitée à répondre aux questions qui lui avaient été préalablement posées :

- La rénovation de la rue de Draveil s'est faite sans concertation, dans l'urgence, afin d'utiliser la subvention du programme "Projet Métropole du Grand Paris".
- Un "dépose minute" est à l'étude à l'entrée principale de la gare sortie Draveil, au début de la rue Danton.
- Mme Firmin, responsable du courrier de *La Poste* considère que la boîte jaune de la gare serait inutile (*étonnement dans la salle !*) Elle accepterait néanmoins l'échange d'un emplacement avec une autre boîte jaune du quartier...
- La caméra de surveillance Draveil/George Sand, vandalisée, va être sécurisée. Mais le trafic a presque disparu.
- Nous étudions la pose d'une bâche devant l'immeuble inachevé rue de Draveil, en attendant de pouvoir obtenir sa finition.
- La mairie a utilisé son droit de préemption pour acquérir le commerce du 12, rue de Draveil ; l'opération étant contestée par le propriétaire, un contentieux en cours.
- Rue Argeliès, la ville a acquis la parcelle située au n° 78 et étudie son raccordement au Parc voisin. (*Une participante mentionne par ailleurs le contentieux en cours sur projet d'immeuble rue Argeliès, n° 32-34*).
- Rue Horace Vernet, un permis de construire a été refusé.
- Au 12 rue Monttessuy, la mairie, propriétaire, met en vente par lot 4 appartements, évitant ainsi le rachat par un promoteur. Un acquéreur s'est déjà manifesté.
- L'alignement de la rue Argeliès fixé par l'ancien PLU à 5 m en retrait, est maintenu, ce qui portera la largeur de la voie à 13 m au droit de chaque future construction nouvelle, en cas de dépôt de permis de construire.
- L'encorbellement du pont de Seine, soutenu par les villes de Draveil et Juvisy, donne lieu actuellement à une expertise de la structure du pont. De plus, des travaux de "déplacement et dédoublement des conduites d'eau franchissant la Seine" imposeront des déviations temporaires de la circulation (à définir).
- La rénovation de l'ensemble de la rue Monttessuy (voie départementale) a été décidée par le Département.
- Les études en cours de rénovation du quai Timbaud sont de la compétence de l'EPT12, mais le financement évalué à 600 000 € devra être assuré par la Commune. Le "Plan vélo" nous impose une piste cyclable et nécessite la suppression de places de stationnement. (*plusieurs participants expriment leur désaccord*). La ville d'Athis-Mons exprime son désir d'une rénovation identique, quai de l'Industrie.
- Une campagne de dératization sera engagée le 14 février prochain.
- En 2021, l'école Tomi Ungerer accueillait 220 Juvisiens et 202 Athégiens (contre respectivement 188 et 108 en 2020). En 2022, l'ensemble des logements de la ZAC d'Athis seront livrés. Il reste encore un lot sans affectation.
- La maison de santé du quartier Seine, dernière des trois de Juvisy, est encore en attente de médecins généralistes.
- Square quai Gambetta : une rénovation de l'espace jeux est à l'étude. (*Un participant demande également un espace jeux pour tous publics*). Des travaux pour l'évacuation des eaux de pluie allée Pierre Dac seront engagés. (*L'APAQS relaie également la demande d'une adhérente de reconsidérer la conception et l'entretien des espaces verts, particulièrement quai Gambetta*).
- La restauration de la maison des associations rue Argeliès est terminée. (*À une demande d'un participant, il est précisé que la seconde maison donnant sur le parc appartient aux services sociaux de la sécurité sociale*).
- Les illuminations de rue de fin d'année sont tributaires de l'acquisition progressive par la ville du matériel nécessaire. C'est la raison pour laquelle toutes les voies n'ont donc pas encore été garnies cette année.
- Un Comité de quartier Seine se tiendra le jeudi 24 mars 2022.
- Une réunion "Plan vélo" se tiendra le jeudi 7 avril 2022.
- La Fête du quartier Seine et son vide grenier, se déroulera le dimanche 5 juin 2022.
- La date d'une visite de rues, quartier Seine, reste à fixer.

L'assemblée générale a été clôturée par un diaporama de la cérémonie en l'honneur de Jean-Pierre Timbaud, exécuté par les Allemands en 1942 et un diaporama des photos récentes et anciennes du quartier.

Le traditionnel verre de cidre a permis de nous retrouver une fois encore et d'échanger sur nos actions souhaitées.